

CONTRAT SUR LES ACTIFS

Ce contrat engage d'une part CommerceWealth et d'autre part le client dénommé..., propriétaire du compte de négociation n°

Ce contrat conclut ci-après :

1. L'objet de l'accord

1.1 CommerceWealth Ltd. (ci-après dénommée la «Société») est une société d'investissement qui fournit des outils et services financiers, situé au Beachmont Business Centre, Suite 117 Kingstown, St. Vincent & Grenadines ayant pour numéro de license 25880BC2020.

1.2. CommerceWealth accepte de fournir au client nommé plus-haut, les actifs mentionnés « ETHUSD », « GOLD », en fonction du mouvement de chacun à partir du 09/03/2021.

1.3. Le compte de négociation mentionné doit disposer de 20 000 EUR pour une transaction unique dans le compte du client. Ce montant doit être crédité, au plus tard, à la date du début du processus

convenu comme mentionné dans le paragraphe 1.2.

1.4. Le contrat est soumis à une marge bénéficiaire contractuelle de 13% pour une durée de 6 (six) jours ouvrables.

1.5. L'investissement et le profit sur ce marché entreront en vigueur à cette date et seront fournis avec une marge de risque de 0 %

. Numéro de téléphone: +18007214152 E-mail: assistant@commercewealth.com © 2020 CommerceWealth Ltd. Investir sur le marché financier comporte des risques. Cette déclaration ne divulgue pas tous les risques possibles et autres aspects importants de la négociation de dérivés, de contrats à terme et d'actifs à effet de levier. La négociation de dérivés, de contrats à terme et d'actifs à effet de levier peut ne pas convenir à tous les types de traders. CommerceWealth ne garantit pas et ne peut garantir la précision de l'avantage du marché pour les positions. N'utilisez aucun des services si vous n'acceptez pas tous les risques associés. N'investissez pas plus que ce que vous ne pouvez vous permettre de perdre.

1.6. Le client pourra émettre une demande de retrait après la date du 16/03/2021 à condition que le processus de vérification du compte ait été accompli et que le compte remplisse les conditions pour effectuer un retrait qui sont les suivantes :

- Ne pas avoir de position ouverte
- Ne pas avoir de crédit pour lequel le client est redevable
- Ne pas avoir de contrat sur les actifs en cours de processus

2. La validation de l'accord

2.1. Le présent accord entre en vigueur le jour de sa signature.

2.2. Le client et CommerceWealth ne pourront résilier le présent contrat qu'à certaines conditions.*

*Si le présent contrat est interromput avant son terme, CommerceWealth se réserve le droit d'appliquer une pénalité sur les profits générés jusqu'à quarante (40) %.

*Si l'investissement du présent contrat n'est pas honoré, CommerceWealth se réserve le droit de geler le compte, à savoir, l'investissement ainsi que les profits générés.

(Signature) (Date)